

**OUVERTURE DU CONGRES
D'AMNESTY INTERNATIONAL
LILLE-GRAND PALAIS
VENDREDI 3 MARS 2000
ALLOCUTION DE MONSIEUR
PIERRE MAUROY**

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur d'ouvrir maintenant le Congrès National d'Amnesty International, celui de l'an 2000, à l'aube d'un temps que nous espérons tous porteur de nouvelles promesses pour les libertés, car elles ne sont jamais assurées.

*J'ouvre malheureusement
ce congrès au moment où
un dictateur vient
d'échapper à la justice internationale
Pinochet rentre
chez lui, mais
nous n'en avons
pas fini avec lui* (X)

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir à Lille, que vous honorez, Monsieur le ~~Président~~ ^{Secrétaire général} Pierre SANE, en choisissant d'y tenir cette importante manifestation.

(X) et j'espère qu'il sera jugé! Je salue la démocratie chilienne je salue la mémoire des victimes, le combat d'Amnesty International, et l'accession à la présidence de Ricardo Lagos, un démocrate accompli.

J'aurai d'ailleurs le plaisir, la semaine prochaine, de participer à son investiture

Je salue à vos côtés Monsieur Jean-Marie FARDEAU, représentant le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, le CCFD, Monsieur Patrick DUFOUR, représentant la Banque Mondiale, et Monsieur Alain GRESH, du Monde Diplomatique.

(Fréclée)

Je salue également Monsieur Denys ROBILIARD, Président d'Amnesty International France, ainsi que Monsieur le Bâtonnier Xavier DHONTE, du Barreau de Lille, ancien Président, qui a veillé, avec Madame Geneviève SEVRIN et Monsieur Johan BUKOWIECKI, à la réussite de ce congrès lillois.

J'y associe mon ami Jean-Claude CASADESUS, président d'honneur du Congrès, dont l'action, depuis plus de vingt-cinq ans, est tout entière tournée vers ~~le partage et~~ le droit des hommes à vivre l'esprit libre et ~~harmonieux~~ à ~~reverdir~~, leur épanouissement culturel -

(Bukowiecki)

J'accueille avec grand plaisir Monsieur le juge Almiro RODRIGUEZ, Président de la Chambre de Première Instance du Tribunal Pénal International de La Haye, qui nous honore aujourd'hui de sa présence.

Je salue, enfin, les parlementaires, élus régionaux et locaux présents dans cette salle, ainsi que l'ensemble des participants, chefs d'entreprises, syndicalistes, militants d'Amnesty International, et notamment ceux du Nord-Pas de Calais, qui représentent près de 4% des 20.500 adhérents français de votre mouvement, présent dans plus de 160 pays, dont la légitimité est universelle et incontestable.

Le congrès lillois marque une étape nouvelle dans votre action, en l'élargissant à un sujet d'une grande actualité, celui de la mondialisation, et de ses conséquences pour les droits humains.

Mesdames et Messieurs, vous êtes ici dans la capitale historique du travail et des luttes sociales. Lille s'est battue, pendant plusieurs décennies au cours du XIXème et du XXème siècle, pour la défense des droits des travailleurs.

C'était un combat parfois désespéré, dans une société fortement industrialisée, dans un monde où la force du capitalisme était si impressionnante, qu'elle dévorait tous ceux qui la servaient.

Le combat syndical, souvent rude, pour les droits élémentaires, les grèves et les confrontations ont permis que plus jamais l'on n'entende cette phrase incroyable d'inconscience d'un conservateur du XIXème siècle. Je la cite: " Il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a de remède pour eux que la patience et la résignation ".

Le mouvement de l'Histoire a toujours refusé la patience et la résignation. Il lui est arrivé de s'enrayer, de ralentir, de revenir momentanément en arrière, mais c'est un mouvement qui n'a jamais cessé de progresser.

Nous sommes aujourd'hui à nouveau confrontés à ce défi, au moment où nous changeons de siècle et de millénaire. ~~La scène n'est plus celle des régions européennes industrialisées, les forces en présence sont plus diffuses et immatérielles, mais la question essentielle n'a pas changé.~~

Cette question, le thème que vous avez choisi pour votre congrès la pose avec une grande clarté: alors que l'économie est mondiale, quelle va être désormais la place de l'homme, du citoyen, sur cette nouvelle scène ?

Est-il toujours le maître, ou bien la " main invisible du marché ", va-t-elle dicter sa destinée, comme jamais peut-être elle ne l'a fait jusqu'alors ?

Pour ma part, je ne vous surprendrai pas en affirmant que je crois à la prééminence de la réflexion et de l'action politiques. Je ne crois pas pour autant à la diabolisation de l'économie, car elle est la source du progrès collectif, à condition d'être maîtrisée et équilibrée par les forces qui l'animent.

Voilà pourquoi la question dont vous débattez cet après-midi est réellement la question centrale de notre temps, car elle commande toutes les autres.

La maîtrise de l'économie et du capitalisme mondial, qui connaît depuis quelques années une forte accélération,

avec les nouvelles technologies de l'information, est le socle du projet collectif de notre société.

Ses conséquences sont quasi immédiates sur l'organisation du travail, l'utilisation des ressources naturelles et le partage de la richesse créée par l'ensemble de ces forces.

Une mondialisation non maîtrisée, comme celle que nous vivons actuellement, révèle de façon spectaculaire les inégalités du développement, que l'ère industrielle, la colonisation et le collectivisme avaient occultées pendant un siècle et demi.

Et je remarque ~~d'ailleurs~~ que l'intitulé de votre thème de discussion différencie les finances et l'économie. C'est une distinction réaliste, mais inquiétante, car en effet, désormais, il y a

un fossé croissant entre l'économie réelle et la finance virtuelle, dont le poids destabilise parfois les Etats les plus fragiles.

fiche

Tobin

Je sais que la Banque Mondiale s'en préoccupe, et nous connaissons, Monsieur Gresh, le rôle de votre journal dans la campagne pour l'institution de la taxe Tobin sur les mouvements spéculatifs de capitaux.

Je ne citerai que quelques chiffres pour illustrer mon propos, en insistant particulièrement sur la situation des enfants, qui sont le symbole de l'exploitation économique: 250 millions d'entre eux, selon les chiffres fournis par l'UNICEF, travaillent sous une forme ou une autre.

Cent trente millions, dont deux tiers de filles, ne sont pas scolarisés. Près de cinquante millions sont victimes de l'extrême pauvreté, de la violence économique. Une grande partie de l'humanité vit avec un dollar par jour. 40% des Africains, nous l'avons appris il y a à peine quelques jours ! C'est un pourcentage terrible.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, ce combat, votre combat, est bien loin d'être achevé, ~~Il est beaucoup plus insidieux qu'hier, car hier, dans un monde relativement simple à comprendre, quelques Etats détenaient les leviers de la richesse et quelques élites utilisaient avec prudence les ressources d'un capitalisme naissant. L'injustice sociale était visible, on pouvait donc la montrer.~~

Mais aujourd'hui, dans notre monde apparemment moderne et développé, il existe un sentiment de richesse collective, qui masque certaines réalités.

A handwritten signature in black ink, enclosed in a heart-shaped outline. The signature reads "Raphaël Gérald" and includes the number "10" at the end.

Ainsi, un pays très pauvre peut recevoir Internet, et un pays riche peut avoir des régions économiquement sinistrées. Une entreprise internationale peut créer des milliers d'emplois dans un Etat le jour où elle en supprime dans un autre.

Ou bien les droits sociaux sont mis en balance avec la garantie d'obtenir un emploi. Dans un tel contexte, le recul de la citoyenneté économique et sociale est diffus et malaisé à établir.

Plus que jamais, la lutte pour les droits de l'homme est collective. Elle nous concerne, nous, hommes et femmes politiques, législateurs. Elle concerne naturellement les mouvements syndicaux, mais aussi les juristes, et notamment les juridictions.

Enfin, elle devient un droit à défendre avec la même acuité que la liberté d'expression ou de circulation, donnant au préambule de la Constitution française de 1946, et à celui de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 une permanente urgence, une ardente obligation.

Ne nous trompons pas de combat: je le répète, il ne s'agit pas de refuser la mondialisation de l'économie, mais celle de l'injustice.

L'exigence d'une politique sociale minimale dans les pays en développement, ou d'échanges commerciaux internationaux équilibrés ne traduit pas un raidissement de l'Occident, menacé par des forces extérieures, mais une double attente:

. En premier lieu, celle d'une règle du jeu saine.

. Deuxièmement, une préoccupation authentique pour les peuples, car il n'est pas supportable pour nous d'imaginer qu'un produit utilisé dans notre pays soit fabriqué par des enfants, ou des adultes quasiment réduits en esclavage économique et social dans d'autres pays du monde.

Les nombreuses responsabilités internationales que j'ai occupées m'ont convaincu de la force de l'action, du dialogue et, si cela est nécessaire, de la pression internationale, lorsque certaines situations l'exigent.

Dans un tel contexte, la légitimité d'Amnesty International, que j'évoquais en débutant mon intervention, s'appuie sur des résultats tangibles, obtenus par les adhérents de votre organisation.

En " écrivant contre l'oubli ", comme l'affirme sa devise, Amnesty International entend écrire une autre histoire, un autre destin que celui rêvé par des régimes qui ont peur de la liberté et de la démocratie.

Depuis vingt-cinq ans, beaucoup de dictatures sur presque tous nos continents, même en Europe, ont du apprendre à écrire votre nom, souvent à contrecœur, *leur nom* -

je n'ai pas de nom

Ce combat est hélas permanent, et en 1998, Amnesty International est également intervenue pour la liberté et la vie de plusieurs milliers de personnes, privées de leurs droits, emprisonnées, torturées ou empêchées de s'exprimer et de se déplacer.

Barnes

La guerre en Tchetchénie, l'isolement politique de l'Autriche, tentée par l'extrémisme, l'exécution d'Odell Barnes aux Etats-Unis, il y a deux jours, malgré une intense pression internationale, ne sont que deux exemples les plus récents de cette permanence.

Hélas, nous devons le constater, la peine de mort devient une peine de plus en plus courante aux Etats-Unis, où le risque de l'erreur judiciaire s'accroît fortement également, comme on l'a vu justement avec le dossier d'Odell Barnes, pour lequel la France s'était pourtant mobilisée au plus haut niveau.

Nous le savons, dans ce sinistre "couloir de la mort", plusieurs milliers de détenus attendent en ce moment, parfois depuis des années, une grâce apparemment de plus en plus improbable.

Pour ma part, je m'associe naturellement au projet de l'Union Européenne, soutenu par Amnesty International, d'un moratoire pour la peine de mort en l'an 2000.

J'ai été le Premier ministre du Gouvernement qui l'a fait abolir en France en 1981, et cet acte politique, qui n'était pas encore compris par la majorité de l'opinion, reste l'un des plus importants de ma vie publique.

Mesdames et Messieurs, en vous renouvelant mes souhaits de bienvenue à Lille, je tiens à souligner, en conclusion, ma fierté et ma satisfaction de voir Lille ainsi légitimée dans son long combat pour la liberté et les droits humains.

La ville qui vous accueille, dynamique, ouverte sur l'Europe, riche de nombreux projets de développement, est bien celle où Victor Hugo, un siècle et demi plus tôt, avait dit, horrifié devant le spectacle de misère qu'il découvrait: "Caves de Lille, on meurt sous vos pierres!".

Mais entretemps, des hommes se sont levés, ils ont refusé cette fatalité, ils ont cru au progrès maîtrisé, et l'avenir leur a donné raison, malgré les souffrances et les luttes.

C'est pourquoi, comme vous, et avec vous, je ne renonce jamais à l'espérance.